

## PROJET DE MODERNISATION DU CHU SAINTE-JUSTINE

Le 19 février et le 12 mars, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra des audiences publiques de Montréal (OCPM) tiendra des audiences portant sur le projet de modernisation du centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, situé au 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre l'avenue Decelles et le chemin Hudson.

LA CONSULTATION PUBLIQUE EST OUVERTE À TOUS. ELLE DONNE L'OCCASION DE VOUS INFORMER ET DE FAIRE VALOIR VOTRE OPINION SUR LE PROJET ET SON ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE

Au terme des audiences, la commission transmettra aux instances municipales un rapport à des fins de recommandations.

### CALENDRIER DES AUDIENCES

#### Séance d'information

19 février 19h00  
Église Saint-Kevin  
5590, chemin de la Côte-des-Neiges



#### Séance d'audition et de dépôt de mémoire

12 mars 19h00  
Église Saint-Kevin  
5590, chemin de la Côte-des-Neiges



Des séances supplémentaires pourraient être tenues au besoin



### LE PROJET

Pour faire face à l'évolution de ses besoins, le CHU Sainte-Justine a décidé de se doter d'un plan d'ensemble de modernisation de ses infrastructures qu'il entend réaliser au cours des prochaines années dans le cadre de son projet *Grandir en santé*.

Les interventions proposées visent la construction de nouveaux bâtiments avec des unités de soins spécialisés, la création d'un centre de recherche et d'un centre académique, la relocalisation du manoir Ronald McDonald et l'élimination progressive des stationnements de surface. Le plan d'ensemble vise aussi l'amélioration des liens avec le quartier environnant. La réalisation des travaux s'échelonne sur les 12 prochaines années.

Le terrain de l'hôpital, localisé en bordure de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, serait en partie inclus dans le périmètre du site du patrimoine du mont Royal. Par conséquent, en vertu de l'article 89.1 de la Charte de la ville de Montréal, il est susceptible d'approbation référendaire.

### L'OBJET DE LA CONSULTATION

La mise en oeuvre du plan d'ensemble nécessite d'apporter des modifications à la réglementation existante.

Les modifications proposées se trouvent dans le projet de règlement P-06-046 lequel doit faire l'objet préalablement à son adoption par le conseil municipal d'une audience publique sous l'égide de l'OCPM<sup>1</sup>.

Les modifications portent notamment sur les hauteurs et l'alignement des constructions, les usages autorisés, les normes de stationnement ainsi que la coupe et la plantation d'arbres.

### LA DOCUMENTATION

La documentation relative au projet est disponible aux endroits suivants :

- Bureau d'arrondissement de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160 boulevard Décarie, bureau 800;
- Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

### RENSEIGNEMENTS À L'OCPM

#### Estelle Beaudry

Attachée de recherche et de documentation

514 872-8510

[estellebeaudry@ville.montreal.qc.ca](mailto:estellebeaudry@ville.montreal.qc.ca)



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-3568  
Télécopieur : 514 872-2556  
[www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

<sup>1</sup> Conformément à l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

# CHU SAINTE-JUSTINE MODERNIZATION PROJECT

The Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold hearings, February 19<sup>th</sup> and March 12<sup>th</sup>, on the modernization project at the Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, located at 3175, Côte-Sainte-Catherine Road, between Descelles Avenue and Hudson Road.

## THE PROJECT

In order to fulfill its evergrowing needs, the CHU Sainte-Justine has decided to develop an overall plan to modernize its facilities; the project will be built over the next few years within its *Grandir en santé* program.

The actions proposed include the construction of new buildings to house specialized care units, the creation of the research centre and a teaching centre, the relocation of the Ronald McDonald Manor and the gradual elimination of aboveground parking. The overall plan also calls for the improvement of linkages to neighbouring areas. The work will span the next 12 years.

The hospital property is located near the Mount-Royal historic and natural area and would be partially included within the mount Royal's heritage site. Therefore, pursuant to section 89.1 of the city charter, it is subject to referendary approval.

## OBJECTIVE OF THE CONSULTATION

The execution of the overall plan requires amendments to existing city bylaws.

The proposed changes may be found in Bylaw P-06-046 which, before its adoption by municipal council, must be submitted to public consultation under the OCPM<sup>1</sup>.

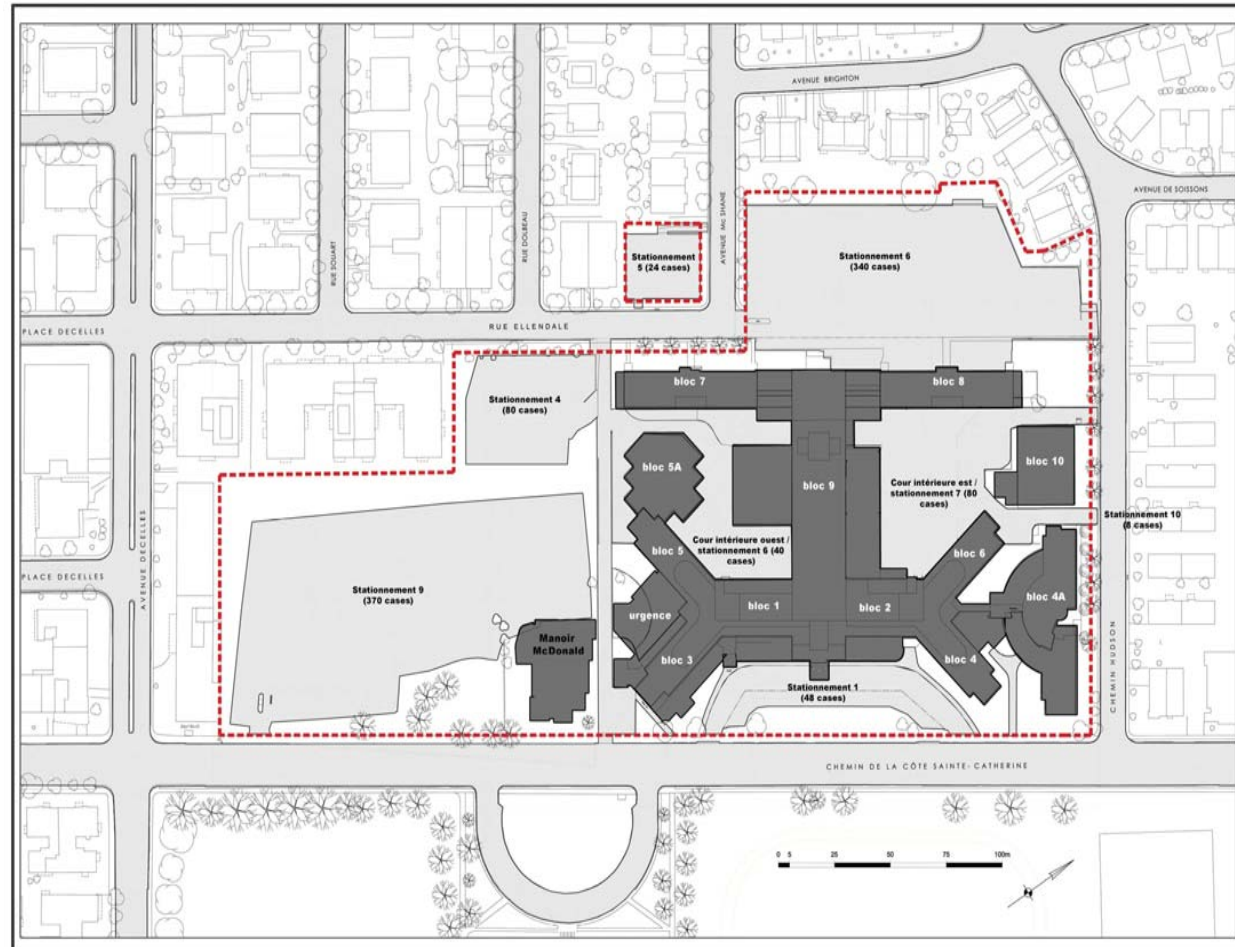
<sup>1</sup> In accordance with section 89 of the Charte de la Ville de Montréal.

## FOR INFORMATION

**Estelle Beaudry**  
Research and documentation agent

514 872-8510  
[estellebeaudry@ville.montreal.qc.ca](mailto:estellebeaudry@ville.montreal.qc.ca)

# LE SITE DU CHU SAINTE-JUSTINE



Source : D'après l'annexe B du projet de règlement P-06-046.

